FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

**BUREAU DU 20 mai 2025**
**RELEVE de DECISIONS**
**SEANCE TENUE EN VISIOCONFERENCE DE 18h30 A 20h10**

**PRESENTS :**

**Membres du Bureau**
RECHEDE Michel (Président) - AUTIER Philippe (VP) – DEGOS Jean-Marc (SG) - CASSAGNE Jacques (TG) - LARROUDE Denise – DANDALEIX Christian

**Chargés de Mission Permanents**
BELLAMY Pierre– SYLVESTRE Henry GOURDY Jean-Jacques – Thierry COMET– BRASSET Bertrand– LEHAY Julien- DEGUILHEM Christophe

**INVITES :**

**Salariés**
RESSIGUIE Damien (DT)

**EXCUSES :**

**Membres du Bureau**
TEINTURIER Jennifer– IRAZOQUI Daniel

**1/ APPROBATION RD DU 13/05/25 (Philippe)**
Le RD du 130525 est approuvé à l'unanimité ; il sera diffusé aux membres du codir et publié dans les plus brefs délais.

**2/ QUESTIONS FINANCIERES (Jacques)**
- Le versement du solde de la subvention 24/25 aux CODEP interviendra dès analyses de la réalisation des objectifs.
  Damien reviendra vers Jacques pour aval.
- Jacques informe le Bureau que le montant total du fonds de solidarité cumulé sur les six saisons précédentes s'élève à 29.419,63 €. Conformément à l'article 15 du règlement financier de la ligue, le Bureau devra faire une proposition d'affectation à une ou plusieurs associations (fondation Ferrasse, Rugby espoir Solidarité …), qui devra être approuvée ensuite en CODIR.
  **Jacques prendra attache avec la FFR pour connaitre l'association à laquelle il serait opportun d'attribuer ce fonds.**

**3/ RETOUR CONSULTATION EQUIPEMENTIER SPORTIF - LIGUE NA RUGBY (Hervé & Antoine)**
**Voir P.J.**
Antoine et Hervé expliquent tout d'abord le contexte de la consultation, à la suite de la fin de notre contrat de partenariat avec Intersport.
L'objet de la consultation était d'une part financière et d'une autre part en dotations matérielles. Trois entités ont répondu à la consultation et c'est Intersport qui demeure premier avec un montant total de partenariat à 100K€/saison pendant 4 ans.
Plusieurs questions sont posées au sujet des modalités d'exécution du contrat (volume de marchandise à acquérir, proximité de la distribution, démarche RSO…) ; les réponses apportées par Antoine donnant satisfaction.
**Le Bureau valide ce partenariat.**

**4/ COMMUNICATIONS DIVERSES (Michel/Philippe/Jean-Marc)**
Michel informe de :
- Du décès brutal de notre salariée Véronique SAHRAOUI (Agen) qui plonge les salariés et les élus de la ligue dans une profonde tristesse **(voir P.J.)**
- Il invite les membres du bureau à prendre connaissance des dates des dernières remises des OSCARS 2024/2025 : 12 juin Saint Jean D'Angély - 13 juin Roumazières-Chabanais – 18 Juin Gabarret (date à confirmer) **Jean-Pierre MERLE prend contact avec Gabarret pour confirmation de la date**

Philippe informe de :

- Il représentera la ligue avec Julien lors de la rencontre France U/Angleterre U le 24/05 à Terrasson dont la ligue est partenaire (opérations avec les scolaires organisées en aval sous la coupe de Christian DURRIEU et réunion de la C° avant le match).

Jean-Marc informe de :

- Nécessité de se mettre au travail pour l'organisation de la bodega du Congrès de la F.F.RUGBY car le délai est court.

**5/ WARM UP : France/Angleterre le 09/08/25 à Mont de Marsan (Jean-Pierre & Hervé)**

Jean-Pierre MERLE présente au Bureau les différents points à traiter :

- Le Ligue est d'accord pour participer à l'organisation du match avec la FFR et le Stade Montois
- Le pilote de l'organisation, afin d'anticiper la fin de la mission (mécénat de compétence) de Jean-Pierre sera Jean-Marc DEGOS, sachant que Jean-Pierre sera là en second rideau pour aider jusqu'à son départ.
- Billetterie :
  - Concernant les 50 places offertes par la FFR, compte-tenu de la période, nous ne ferons pas d'hospitalités partenaires, sauf à la marge si quelques-uns nous demandent des places.
  - Protocole : Etablir une liste d'invités régionaux et départementaux (qui pourra d'ailleurs servir pour les évènements futurs) avec adresses mails et numéros de téléphone bien en amont.
    Le protocole est géré par la FFR. On nous attribue un nombre de place en « fin de parcours » (une vingtaine) et c'est sur cette base que nous constituons librement notre liste.
    **Jean-Marc DEGOS se charge d'établir cette liste**
  - Pas de places à tarif préférentiel pour les EDR ou les féminines sur ce match.
  - Pas quotas à réserver. On reste sur la politique billetterie FFR via OVAL-E (Clubs, licenciés)
- Animation :
  - Nous allons réfléchir à l'opportunité d'organiser une animation rugby sur site ; il faut tenir compte du fait que beaucoup de salariés de l'ETL ainsi que des dirigeants sont en congé à cette date.
    **Julien LEHAY se charge de faire une proposition au Bureau (type d'animation et encadrement) – date butoir : 13/06/25.**
  - Nous prévoyons d'organiser une animation pour les clubs amateurs (ex : Package place + réceptif pour les bénévoles des clubs avec bodega de la ligue en après match).
    **Michel et Jean-Marc rencontreront Frederic LAUSTRIA en charge de l'évènement au Stade Montois le mercredi 28 MAI pour évoquer un modèle de collaboration potentiel en faveur du rugby amateur et déterminer une opération associée.**
- Recrutement des volontaires : Arlette HOURCQ aux commandes.

**6/ RAPPORT CONCILIATION CNOSF LRNAR VS ELISABELLE BOURGUE (Philippe & Michel)**

Philippe fait lecture et synthèse du rapport qui est joint au RD dans son intégralité et sera donc transmis aux membres du CODIR.

Il précise :

- Que les mesures proposées par le conciliateur sont réputées acceptées par les parties et doivent être appliquées dès leur notification. Les parties peuvent toutefois s'y opposer dans le délai de quinze jours à compter de cette notification.
- Qu'il résulte de ces dispositions qu'à compter de la notification de la présente proposition, les mesures proposées sont applicables.
- Que dans le cas d'une opposition, la décision litigieuse retrouve sa force exécutoire, les parties peuvent alors saisir le tribunal compétent dans les délais fixés par la loi, juridiction à laquelle devra être transmise la proposition de conciliation.

**Le Bureau de ligue prend acte des conclusions de ce rapport qu'il approuve, et décide de ne pas le contester.**

**7/ INFORMATIONS E.T.L. (Damien)**

- Lancement de l'information aux clubs de l'application TIFO ; il est décidé d'organiser une réunion par pôle. **Les chargés de mission de pôle sont chargés de communiquer un lieu et une date en juin dans les meilleurs délais.**
- Réorganisation des bassins : elle sera présentée au prochain Bureau et soumise à l'approbation du CODIR du 19/06 ;

**Michel RECHEDE**
**Président**

**p/o**

# Synthèse Consultation Equipementier Sportif

| | | *Dotations par Saison* | | | *Dotations sur le Partenariat (4 saisons)* | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Nom de l'entreprise | Durée | Dotation Financiere en HT | Dotation Materiel en PVC | **Total / saison** | Dotation Financiere en HT | Dotation Materiel en PVC | **Total** | Remise PVC TT | Maillage du Territoire |
| Intersport / Gilbert / Adidas | 4 saisons | 44 000 € | 56 000 € | **100 000 €** | 176 000 € | 224 000 € | **400 000 €** | 35% | 69 magasins sur la NA |
| Rhino | 4 saisons | 20 000 € | 60 000 € | **80 000 €** | 80 000 € | 240 000 € | **320 000 €** | 40% | Libourne (33) |
| BeRugbe | 4 saisons | 4000€ (dotation progressive) | 45 320 € | **50 320 €** | 26 400 € | 181 280 € | **207 680 €** | - | 6 points de vente sur la NA |
| Full Ace | | | | | | | | | |

# Avis de décès - Véronique Sahraoui

**Capucine ASSELOT <capucine.asselot@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr>**

lundi 19 mai 2025 à 14:05

**À :** Laurence BURNEL ; Lydia CHOSSON ; Aurore Deiller ; Sarah DUDON ; Mattéo Fernandez ; Maggy GADRAT ; Isabelle HEHUNSTRE ; Eliott JEANJEAN ; +14 supplémentaires

Bonjour à tous,

Veuillez trouver ci-dessous l'avis de décès de Véronique :

## Avis d'obsèques et remerciements

Agen, Le Passage (47).
Ses enfants, Mickaël BOUEILH, Jérémy SAHRAOUI et Maëva SAHRAOUI, et leurs conjoints ; ses petits-enfants, Shanelle, Stella, Ambre, Lyla, Sohan ; ses parents, Jeanine et Guy DUBRUN, parents et amis ont la tristesse de vous faire part du décès de Madame Véronique SAHRAOUI née DUBRUN survenu à l'âge de 62 ans.
La cérémonie civile sera célébrée le jeudi 22 mai 2025, à 10 h 30, au crématorium de Lafox.
Bien cordialement,

**Capucine ASSELOT**
Chargée de Communication
06 07 77 39 09

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

Siège de la Ligue – 05 56 75 21 81 - 4 rue de Branlac - 33170 GRADIGNAN